

Délibérations du Vendredi 22 novembre 2024

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **Vendredi 22 novembre 2024** en salle du Conseil, bâtiment Bélénos (BDR).

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

Prend les délibérations suivantes :

Membres : 36 en exercice

Quorum : 18

Présents et représentés en début de séance : 18

Étaient présents :

Collège A : Martine SEVILLE, Isabelle BOEHM, Françoise ORAZI

Collège B : Hervé GOLDFARB, Nathalie AUVERGNON, Marie-Karine LHOMME, Tanguy LEROY, Pascale COLLIOT

Collège BIATSS : Olivier DAMOUR, Flora PULCE, Hervé BRUNI

Personnalités extérieures : Fleur GUY

Usagers/ères : Alice PICCINALI, Maxime THIMON

Représenté.es : Valérie HAAS, Emilie VAYRE, Erica DUMONT, Laurence KOUDINOFF, Théotime ARNOULD

Invité.es : Florence COLLET-PRIOLET, Jérôme DARMONT, Laetitia BARTOLI, Sylvie DADOMO, Bruno FRANCHELIN

Invité.es permanent.es : Cathy LOBRY, Stéphanie PATFOORT, Marielle PIERRON, Alexandre COQUARD, Andréa CHAMBLAS, Marlène DE ALMEIDA, Arthur RAVIX

INFORMATIONS ET ECHANGES

00 – Introduction

La vice-présidente remercie les élus pour cette dernière CFVU du présent mandat. Remerciement des personnels en composantes et tout particulièrement de la DF pour la préparation de cette instance.

Le prélèvement annoncé de 1% sur la subvention pour charge de service public est finalement gelé, après une vive réaction de la communauté universitaire et en particulier des présidents d'université.

La réforme des enseignants est toujours en cours, mais toujours sans texte officiel publié et sans validation par le ministère de l'économie et des finances.

ADOPTIONS

DÉROGATIONS EXAMENS HORS PÉRIODE CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025

01 – Dérogations examens hors période calendrier universitaire 2024-2025

Sont présentées en CFVU les demandes de dérogations pour des examens hors période calendrier universitaire 2024-2025 :

01.01 Demandes dérogatoires ASSP

01.02 Demandes dérogatoires LESLA

01.03 Demandes dérogatoire SEG

Nombre de présents ou représentés : **18**
Vote 01 – **Adoption**

Pour	Contre	Abst	NPPV
18	0	0	0

Fait à Lyon, le 22 novembre 2024

Marie-Karine LHOMMÉ

Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

